Parc national des Calanques
Objectif 08: Réhabiliter, valoriser la ruralité et/ou la qualité des interfaces ville / nature

[...]

Mesures partenariales contribuant à l'atteinte de l'Objectif VIII

- **Mesure partenariale 20 : Améliorer le cadre de vie et valoriser les sites habités et les interfaces ville/nature**

Cette mesure concerne les espaces où l'Homme a une présence dominante (« noyaux villageois » de type « calanques habitées », regroupements de cabanons ? Sormiou, Morgiou…), souvent très fréquentés, et les interfaces (entre zones habitées/bâtis et nature). Il s'agit de :

- pérenniser les cabanons qui contribuent au caractère du coeur par un accompagnement spécifique (technique, financier…), d'améliorer l'aspect paysager (contribuer à l'enfouissement des lignes électriques, à l'intégration des containers de déchets, etc.), de diminuer les pollutions (amélioration de l'assainissement des eaux usées et pluviales, usage des produits chimiques, etc.) ;

- gérer particulièrement la fréquentation (espaces aménagés d'accueil du public « ZAPEF », espaces dégradés par le piétinement, etc.) sans conduire à des aménagements trop importants tout en assurant la protection des patrimoines naturel, culturel et paysager ;

- traiter les interfaces ville/nature dans un esprit de ruralité méditerranéenne (restanques, jardins partagés, agri?faune, pastoralisme, etc.), offrir aux riverains des lieux de passage et de détente apaisés et accueillants facilitant la réalisation d'activités sociales ou éducatives ;

- contribuer à l'ouverture raisonnée des milieux dans un objectif de prévention contre l'incendie (brûlage dirigé, pastoralisme, débroussaillement, etc.).

Ce sont aussi des espaces prioritaires de sensibilisation du public.

Rôle de l'Établissement public

Initie des réflexions,
Accompagnent techniquement et financièrement

Contributions attendues des communes adhérentes

Impulse et contribue aux réflexions,
Assurent la maîtrise d'ouvrage, cofinancements

Principaux autres partenaires à associer

(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 09-07-2025 22:12
URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1062&id=3574&artlang=fr

Parc national des Calanques

MPM, services de l’État, AgAM, EDF, propriétaires gestionnaires

La mesure partenariale 20 s’applique sur l’ensemble des espaces à vocation accueil et organisation de la fréquentation

[...]

Page 92 de la Charte PNCal
Référence ID de l'article : #2625
Auteur : Alicia Lambert
Dernière mise à jour : 2014-06-03 15:23

(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 09-07-2025 22:12
URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1062&id=3574&artlang=fr